

Madame Dominique FIS
Directrice académique
des services de l'Éducation Nationale
5 place des Faïenciers
76037 Rouen

Le Havre, le 19 mars 2024.

Objet : Ecole ouverte

Madame la Directrice académique,

Des enseignants des écoles élémentaires Massillon et Raspail au Havre (76600) m'ont fait part de leur incompréhension et leurs inquiétudes concernant le dispositif gratuit Ecole ouverte pour cette année.

Destinée à environ 250 enfants en situation « précaire » sur la circonscription du Havre Nord, Ecole ouverte permet aux élèves d'accéder gratuitement durant une semaine aux activités encadrées par un ou des enseignants. Ces stages ont démontré leur efficacité et le travail des directeurs d'établissement pour leur mise en place semble remarquable, comme vous avez pu les en féliciter. Votre prochaine visite en avril devrait inciter les autres établissements à mettre en place ce dispositif.

Malheureusement le dossier 2024 a été envoyé, non modifiable et une signature sur un document serait manquante. Cette erreur involontaire de la gestionnaire remettrait en cause l'ensemble de ce dispositif pour ces deux écoles, sanctionnant les familles qui manifestent leur mécontentement comme les prestataires et l'équipe enseignante. Alors même que les parents semblaient retrouver confiance en notre système éducatif.

Les élèves attendent ces stages ouverts sur la culture par des activités inaccessibles dans leur quotidien. Ils se retrouveraient donc sanctionner par un simple et unique oubli administratif.

Je ne peux croire qu'une simple signature anéantisse tout un système, qui fonctionne, qui optimise, qui cultive, au détriment donc du travail engagé par les parents, enseignants, élèves et prestataires. Au regard de ces éléments, je souhaiterais que puisse être réétudié leur dossier d'Ecole ouverte avec bienveillance en urgence.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Madame la Directrice académique, en l'expression de mes respectueuses salutations.



Jean-Paul LECOQ